



UNE VALLÉE DURABLE POUR TOUS

# L'APT V : qu'est-ce que c'est ?

L'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise est un syndicat mixte ouvert qui rassemble les cinq communautés de communes de Tarentaise et le Conseil Départemental de la Savoie. Créé en 2005, le syndicat permet aux communautés de communes de se regrouper pour porter et développer des projets collectifs à l'échelle de la Tarentaise.

## > Missions

Les missions confiées à l'APT V par les communautés de communes sont définies par ses statuts. Elles concernent trois grands domaines :

- le projet de territoire à travers le SCOT,
- des programmes de financements contractuels,
- l'appui en ingénierie.

À titre d'illustration, depuis sa création, les programmes de financement portés par l'APT V ont amené sur le territoire 45 millions d'€ de subvention en provenance de l'Europe, l'État, les Agences de l'eau, de l'Énergie, de la Santé, la Région et le Département de la Savoie.

## > Instances et budget

Le comité syndical est l'instance décisionnelle avec 45 membres désignés par les communautés de communes membres et le Conseil Départemental. Le bureau syndical, composé de 13 membres élus parmi les délégués syndicaux, prend des décisions par délégation du comité syndical sur certains sujets.

Le budget 2020 est de 1 568 998 € en fonctionnement dont :

- 679 605 € en frais de personnel,
- 735 026 € en charges à caractère général (dont le coût des études ou actions collectives portées par l'APT V).

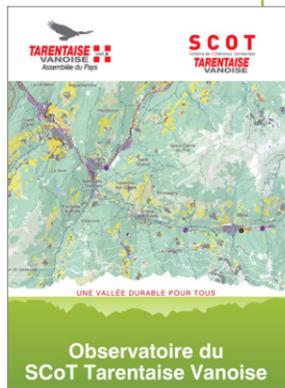
Les recettes proviennent des fonds mobilisés auprès de l'Europe, de l'État, des agences, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du Département de la Savoie et des participations statutaires des membres (communautés de communes et Département).

# Un projet de territoire, des missions

## > SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Élaboré en commun avec les cinq intercommunalités et les trente communes de Tarentaise, le SCOT a été adopté le 14 décembre 2017 et fixe les grands objectifs d'aménagement pour les quinze prochaines années, afin de répondre aux besoins de la population et de l'économie, tout en préservant les ressources pour les générations futures. Il aborde notamment les thèmes de l'habitat, du développement économique, touristique, commercial, des déplacements, de la préservation de l'agriculture, des paysages, des corridors biologiques... L'APTIV assure l'animation du SCOT Tarentaise par l'accompagnement et le conseil aux communes. Elle garantit son intégration dans les Plans Locaux d'Urbanisme et les projets opérationnels communaux, ainsi que son appropriation par les différents acteurs.

*L'observatoire de suivi, créé dès la première année de mise en œuvre du SCOT, permet d'apprécier en continu les effets des mesures engagées pour l'aménagement du territoire et de s'assurer des résultats obtenus. En 2019, il s'est principalement intéressé à l'évolution démographique de la Tarentaise, l'activité et la fréquentation touristique, le logement, l'emploi, le développement commercial. Cela a été la première année de suivi de la consommation des surfaces touristiques pondérées. Une synthèse est publiée tous les ans.*



## > Tourisme estival



L'APTIV porte des actions de développement du tourisme estival et accompagne les maîtres d'ouvrage de Tarentaise dans le montage de leurs projets touristiques. Depuis 2017, l'APTIV anime un programme Espace Valléen sur le territoire. Il a permis de mobiliser une enveloppe totale d'environ 1,3 million d'€ de subventions (Europe, État, Région) pour la mise en œuvre de la stratégie touristique estivale, construite autour de trois grandes priorités : le besoin clients, le dynamisme de l'économie estivale, la prise en compte du développement durable.

*Dans le cadre du programme Espace Valléen Tarentaise, l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise a piloté la création d'une offre de 31 itinéraires de découverte en vélo à assistance électrique (VAE) : 600 kms de circuits de différents niveaux permettant de visiter la Tarentaise et de découvrir ses villages et ses alpages.*

## > Eau et rivières

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les intercommunalités sont compétentes pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI). À l'échelle du bassin versant de la Tarentaise (périmètre de l'APTIV et des sept communes de Basse Tarentaise - excepté la communauté de communes Val Vanoise), un pôle technique de bassin (service Eau et Rivières de l'APTIV) assure deux principales missions sur l'eau et les cours d'eau :

- Élaboration et mise en œuvre d'outils financiers et de coordination et d'appuis techniques à la définition des stratégies locales des communautés de communes.
- Soutien aux porteurs de projets dans leurs actions opérationnelles (actions structurantes et démarches sur les ouvrages de protection).



*Réalisation d'inventaires et d'études sur les zones inondables et sur les ouvrages digues du bassin versant, afin de proposer des orientations de gestion et d'actions pour réduire le risque inondations.*



*Accompagnement technique et administratif pour la mise en œuvre d'une étude de danger sur le système d'endiguement de l'Arbonne.*

## > ADS

Depuis 2014, l'État n'instruit plus les dossiers de demande d'urbanisme des communes appartenant à un EPCI de plus de 10 000 habitants. Les communes de Tarentaise concernées ont souhaité créer un service mutualisé d'instruction porté par l'APTIV. Le service Application Droits des Sols compte cinq agents (un responsable, trois instructrices et une assistante) et instruit les dossiers pour 16 communes (24 PLU). En 2019, 720 dossiers ont été instruits. Cette mission prend la forme d'une prestation de service facturée aux communes bénéficiaires.

## > Agriculture

L'APTIV joue un rôle de pilotage et de coordination de différents outils visant à préserver la biodiversité des milieux rares et fragiles (Natura 2000, site des "Adrets de Tarentaise") et à accompagner les projets agricoles :

- en faveur des alpages : Plan Pastoral de Territoire (financement de la Région et de l'Europe) permettant de soutenir principalement l'amélioration des conditions de vie à l'alpage pour les bergers et des dessertes pastorales ;
- en faveur des pratiques respectueuses de l'environnement : Projet Agro-Environnemental et Climatique (aides de la Politique Agricole Commune et de l'État).

*Réhabilitation du chalet d'alpage de Tessens : Le Groupement Pastoral de Tessens a fait le choix de transformer le lait en alpage et le chalet, alors utilisé pour les bergers, a été transformé en atelier de transformation et logement pour le fromager. Un nouveau bâtiment a été créé pour l'équipe de bergers. L'aide du PPT d'un montant de 60 000 € a porté sur la construction, d'un coût total de 138 000 €.*



*Le PAEC de Tarentaise permet la contractualisation sur le territoire de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques. L'objectif est d'accompagner le changement des pratiques agricoles permettant de réduire les pressions sur l'environnement (ex : fauche tardive, fauche à pied, amélioration de la gestion pastorale...). 175 contrats ont ainsi été signés par des exploitations et groupements pastoraux, engageant près de 4 millions d'€ de FEADER, sur les quatre sites Natura 2000 du territoire et sur la majorité des alpages.*



## > Santé et services



À l'échelle de l'APTIV, les communautés de communes et les partenaires se sont engagés dans un Contrat Local de Santé signé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) en décembre 2018. Il permet de mettre en œuvre des actions collectives sur des sujets prioritaires : lutte contre les addictions, qualité de l'air, développement de la télémédecine, mise en réseau des professionnels et des maisons de santé.

*Organisation de téléconsultations dans les EPHAD : l'équipement des EPHAD de Moûtiers, Bozel et Aime avec des stations de consultation mobiles a permis de réaliser des consultations de médecine à distance pour les résidents. Ce projet est financé par l'Europe, la Région et le Conseil Départemental.*

## > Transition énergétique et mobilité

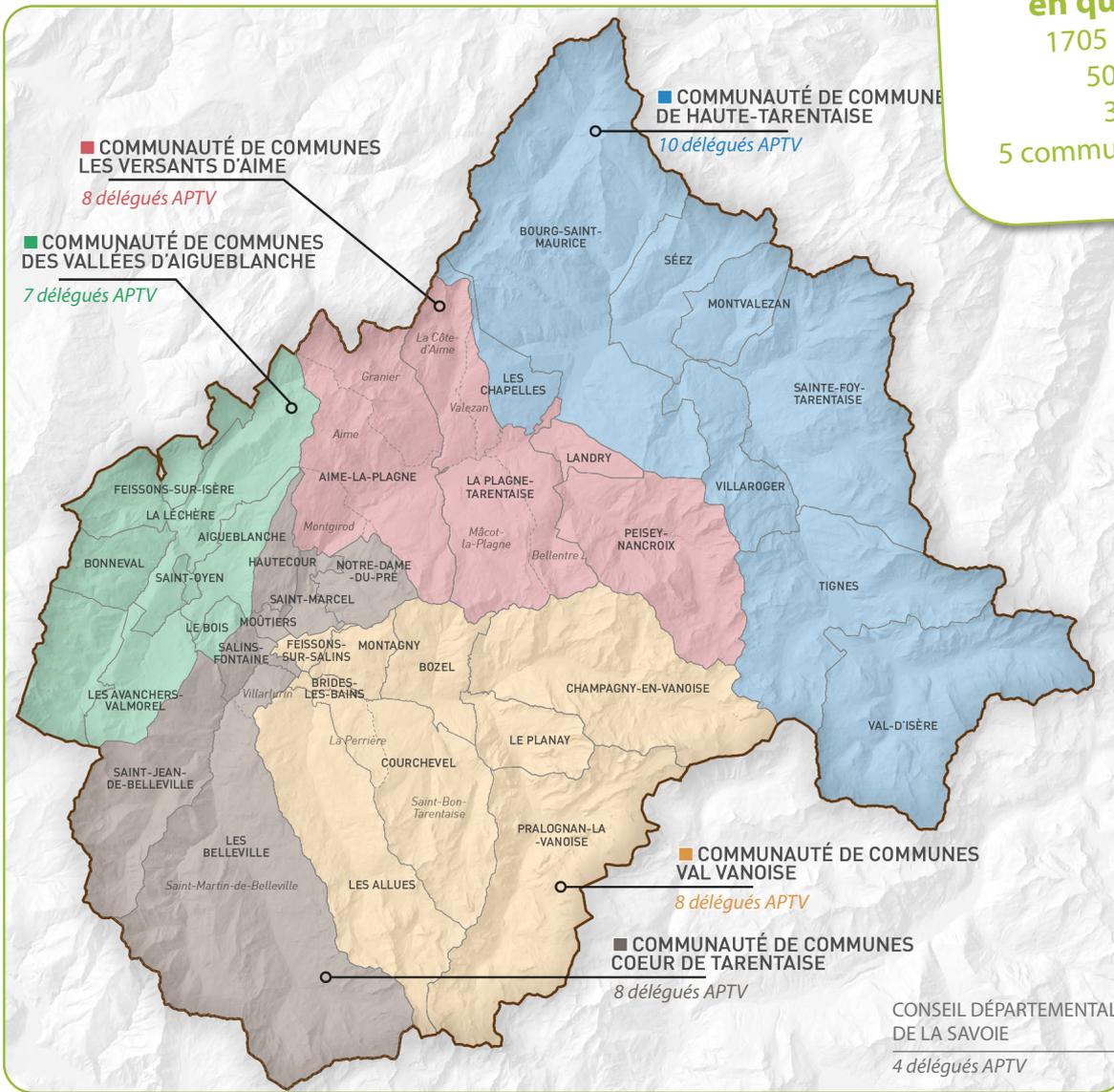
Dès 2012, les élus de l'APTIV ont choisi de se lancer dans une démarche volontaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique. Des actions de sensibilisation, de formation, de services à la population ont été mises en œuvre. Les programmes Territoire à Énergie Positive, Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte et LEADER ont permis de mobiliser des enveloppes financières importantes (près de 3 millions d'€).

L'APTIV porte une réflexion d'ensemble sur les déplacements et les transports en Tarentaise. Une étude réalisée par le bureau d'étude SETEC a démarré au premier semestre 2020. Elle couvre la question de l'accès au territoire et de la mobilité des habitants tous modes confondus.



*Coach Rénov', plateforme territoriale de rénovation énergétique à destination des propriétaires de Tarentaise, a été mis en place en octobre 2017 en partenariat avec l'ASDER. Plus de 5 000 ménages (251 en maison individuelle et 4 915 en copropriété) ont pu bénéficier de conseils en matière de rénovation énergétique de leur logement.*

**La Tarentaise**  
**en quelques chiffres**  
 1705 km<sup>2</sup> de superficie  
 50 983 habitants  
 30 communes  
 5 communautés de communes  
 2 cantons



**Assemblée du Pays  
 Tarentaise Vanoise**  
 Maison de la Coopération  
 intercommunale  
 133, Quai Saint-Réal  
 73600 Moûtiers  
 04 79 24 00 10  
 aptv@tarentaise-vanoise.fr  
 www.tarentaise-vanoise.fr

## > l'équipe technique

**Sandra Ollier**  
 Directrice  
 sandra.ollier@tarentaise-vanoise.fr

**Annie Durand**  
 Secrétaire  
 annie.durand@tarentaise-vanoise.fr

**Maryline Aspod**  
 Responsable administrative  
 et financière LEADER  
 maryline.aspod@tarentaise-vanoise.fr

**Johanne Vallée**  
 Chargée de mission  
 SCOT Urbanisme  
 johanne.vallee@tarentaise-vanoise.fr

**Gilles Honyiglo**  
 Chargé de mission  
 Tourisme / Espace Valléen  
 gilles.honyiglo@tarentaise-vanoise.fr

### Service Eau et Rivières

**Sonia Coutaz**  
 Chef de projet LEADER  
 Environnement - Rivières  
 sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr

**Thomas Avello**  
 Chargé de mission  
 Eau - Milieux aquatiques  
 thomas.avello@tarentaise-vanoise.fr

**Guillaume Cilici**  
 Chargé de mission  
 Eau - Risques  
 guillaume.cilici@tarentaise-vanoise.fr

**Mélanie Brunet**  
 Technicienne Rivières  
 melanie.brunet@tarentaise-vanoise.fr

Techniciennes Rivières GEMAPI  
**Erika Audry**  
 erika.audry@tarentaise-vanoise.fr  
**Ophélie Dumas**  
 ophelie.dumas@tarentaise-vanoise.fr

### Service Application Droits des Sols (ADS)

**Renaud Carayol**  
 Chef de service ADS  
 renaud.carayol@tarentaise-vanoise.fr

**Brigitte Toullec**  
 Instructrice ADS  
 brigitte.toullec@tarentaise-vanoise.fr

**Emmanuelle Bourven**  
 Instructrice ADS  
 emmanuelle.bourven@tarentaise-vanoise.fr

**Natacha Lagardette**  
 Instructrice ADS  
 natacha.lagardette@tarentaise-vanoise.fr

**Corine Duraz**  
 Assistante ADS  
 corine.duraz@tarentaise-vanoise.fr